



- COMMISSION DRESSAGE -
Compte rendu de la réunion
du 11 mai 2009

1 Matériel du CRE

La nouvelle lice en PVC est désormais disponible.

Estelle Thévenot signale que lors de la première utilisation un problème d'assemblage a été constaté.

Olivier doit faire un point sur le matériel et contacter le fournisseur pour les pièces manquantes.

La sono se situe à Pertuis, les estrades, les lices PVC et chaînette se situent à Berre l'Etang.

Un point doit être fait avec Valérie Marquès sur le stockage de la lice PVC.

Jean Claude Césari se propose de récupérer la lice en bois et de la remettre en état. Elle sera ensuite stockée à Aubagne.

Le CRE prendra en charge les frais de réfection.

2 Fascicule de conseil pour l'organisation de concours

Philippe Roch avait proposé de mettre en place ce document avec les éléments dont il disposait.

Dominique Legoy fournit un dossier établi en 2002 qui sera donc envoyé à Philippe pour documentation complémentaire.

3 Stage Œil du juge Poney :

Après concertation ce stage ne sera pas organisé cette année, il serait en effet préférable d'intervenir en début de saison pour aider à la conception des RLM.

Une date est retenue, le 24/01/2010 à Pertuis ou Pastré. Contact sera pris avec Philippe Latapie.

4 Formation des enseignants:

Une journée de stage est prévue à destination des enseignants. Les thèmes abordés seraient :

- Le jugement des épreuves club et ponam

- La conception des épreuves « libres »

Jacques Arbousset interviendrait le jeudi 26/11/2009

Il faut rappeler aux enseignants que les cabines de jury leurs sont ouvertes tout au long de la saison afin d'enrichir leurs connaissances du jugement.

5 Formation des juges :

La liste des juges habilités à jour sera éditée sur Equitation Provence.

Un rappel sur les qualifications des juges en fonction des épreuves sera effectué.

Lors des derniers tests vidéo, plusieurs candidats juges ont été reçus :

Une seule candidate a son dossier complet et est donc habilitée N4 : Audrey Carrega.

D'autres candidates sont reçues mais les habilitations sont en attente car les dossiers de promotion n'ont pas été fournis : Nathalie Assante, Laurence Proust, Laetitia Antonelli, Valérie Vierne, Martine Bense.

D'autres tests pourront être envisagés lors des concours du mois de septembre octobre ce qui permettra aux autres candidats de poursuivre leur formation.

Nous avons donc 6 nouveaux juges N4 qui pourront officier. L'action est une réussite, merci à Jacques Arbousset et aux juges référents. Le principe de cette formation est donc à poursuivre.

Christine Rivière nous fait part de sa décision d'être promue N1. Elle entreprend actuellement les démarches des tests sur les épreuves demandées pour ce niveau. Elle doit d'ailleurs se rendre à La Garde prochainement, la commission prendra ses frais de déplacement à charge et la soutient pleinement dans cette démarche.

6 Championnats PACA :

La FFE attribue une subvention de 2 000 euros à l'organisateur pour ce championnat.

Le CRE prévoit 1 000 euros pour les récompenses de ce championnat ainsi que la prise en charge des plaques et flots des 5 premiers de chaque niveau.

Il faut déterminer la participation logistique et financière du CRE CA, faire un point sur les partenaires possibles.

Philippe Roch pourrait s'occuper exclusivement des résultats, son accord reste à confirmer.

Christine Rivière apportera comme l'an dernier son aide à la recherche des partenaires, l'organisation générale et la mise en place de la remise des prix, accompagné d'Olivier et d'Annie de Roose.

Il n'y a pas de questions diverses, l'occasion est donnée de souhaiter un joyeux anniversaire à Christine Rivière.